

Au siège du conseil de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic 73100 Aix-les-Bains

NOMS ET PRENOMS	Présents (X)	Absents excusés	Pouvoir donné à
1. Marie Claire BARBIER		X	
2. Brigitte BARLET		X	
3. Danièle BEAUX-SPEYSER	X		
4. Renaud BERETTI		X	
5. Michelle BRAUER	X		
6. Mariétou CAMPANELLA	X		
7. Claire COCHET	X		
8. Jacques CONVERT	X		
9. Gérard DILLENSCHNEIDER	X		
10. Marina FERRARI		X	
11. David GAILLARD	X		
12. Nathalie GAMAIN	X		
13. Bernard GELLOZ	X		
14. Pascale GLOUANNEC	X		
15. André GRANGER	X		
16. Alain HOTIER	X		
17. Antoine HUYNH		X	
18. Agron KALLABA		X	
19. Myriam MONANGE		X	
20. Christian MOUNIER	X		
21. Julie NOVELLI		X	
22. Colette PIGNIER	X		
23. Edouard SIMONIAN		X	
24. Jean-Marc VIAL		X	
25. Guy WARIN	X		

Autres présents non votants :

Marie **RENAUD**
Muriel **BORRELY-DUBINI**

Directrice du CIAS Grand Lac
Assistante de Direction du CIAS Grand Lac

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 06.12.2024

Un dossier de travail en tout point identique à celui transmis aux conseillers pour la tenue du conseil du 12 décembre 2024 a été transmis le 6 décembre 2024, ce dossier comprenant l'ordre du jour et les projets de délibérations, avec leurs annexes.

Aix-les-Bains, le 12 décembre 2024

Le Président,
Renaud BERETTI

Le Secrétaire de Séance
Christian MOUNIER



Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20241212-DELIB98-DE
Date de télétransmission : 16/12/2024
Date de réception préfecture : 16/12/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.



Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20241212-DELIB98-DE
Date de télétransmission : 16/12/2024
Date de réception préfecture : 16/12/2024

DÉLIBÉRATION

N° : 17 Année : 2024
Exécutoire le : 16 DEC. 2024
Publiée/Notifiée le : 16 DEC. 2024
Visée le : 16 DEC. 2024

FINANCES
Cession à titre gratuit de véhicules du CCAS du Bourget du Lac vers le CIAS Grand Lac

Monsieur le Président rappelle la délibération n°2018-204 du 06 décembre 2018 portant mise à disposition de véhicules du CCAS du Bourget du Lac au profit du CIAS Grand Lac (budget principal et budget annexe du Service d'Aide à Domicile) suite au transfert de la compétence personnes âgées au 01/01/2018.

En effet, le transfert de compétence impliquait une mise à disposition des biens, droits et obligations nécessaires au fonctionnement des services transférés.

Considérant que ces véhicules ne correspondent plus aux besoins du CCAS du Bourget du Lac, il a été convenu d'un commun accord que le CCAS du Bourget du Lac cède ces biens à titre gratuit au CIAS Grand Lac.

Les biens concernés sont les suivants :

Budget principal du CIAS Grand Lac :

N° Inventaire	Immatriculation	Compte d'affectation	Désignation du bien
DM-534-AX	DM-534-AX	2182	Berlingo
DP-215-LG	DP-215-LG	2182	Peugeot partner portage de repas et groupe frigo véhicule portage de repas

Budget du Service d'Aide à Domicile Grand Lac :

N° Inventaire	Immatriculation	Compte d'affectation	Désignation du bien
AH-140-XC	AH-140-XC	2182	C3 Citroën

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- APPROUVE la proposition ci-dessus,
- CHARGE Monsieur le Président pour agir en ce sens.

Aix-les-Bains, le 12 décembre 2024

Le Président,
Renald BERETTI

Le secrétaire de séance,
Christian MOUILLON



- Conseillers en exercice : 25
- Présents : 15
- Présents et représentés : 15
- Votants : 15
- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Accusé de réception en préfecture
070655920241212 DELIB14-DE
Date de télétransmission : 16/12/2024
Date de réception préfecture : 16/12/2024

Acte à classer

DELIB114

1 **2** **3** **4**
En préparation En attente retour > AR reçu < Classé
Préfecture

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-12-16T11-41-40.04 (MI257792519)

Identifiant unique de l'acte : 073-267303428-20241212-DELIB114-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Cession à titre gratuit de véhicules du CCAS du Bourget
du Lac vers le CIAS Grand Lac

Date de décision : 12/12/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers
7.10.3. Autres

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [17 DELIB](#) Multicanal : Non
[Cesstion véhicules CCAS Bourget...](#)

Pièces jointes :

[Page de garde CA
12122024.PDF](#)

Type PJ : 99_DE - Délibération



[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé Date 16/12/24 à 11:41
Transmis Date 16/12/24 à 11:41
Accusé de réception Date 16/12/24 à 11:48

Par [BORRELY DUBINI Muriel](#)
Par [BORRELY DUBINI Muriel](#)